

DÉCLARATION LIMINAIRE CHS CT 4 MARS 2021

Madame la Présidente,

Tout dans la période que nous vivons confirme la nécessité d'arrêter les réformes et réorganisations en cours, et d'abroger la loi de transformation de la fonction publique et son cortège de régressions sociales et démocratiques. **L'heure n'est pas à supprimer les CHS CT mais à les renforcer et avec eux la protection des personnels !**

En tant que première organisation dans la Fonction publique, la CGT estime de sa responsabilité d'être à l'initiative pour porter les légitimes revendications des personnels et améliorer leurs conditions de travail, qui sont en pleine harmonie avec les intérêts des usagers des missions publiques.

La CGT a lancé en décembre 2020 une campagne « 10 % pour la Fonction Publique » : 10 % d'augmentation de la valeur du point d'indice, 10 % d'efforts budgétaires concrets pour revaloriser les carrières des filières à prédominance féminine (rappel de la journée internationale de la femme le 8 Mars 2021), 10 % d'effectifs en plus en premier lieu à l'hôpital public. Et enfin 10 % de temps de travail en moins et passage aux 32h hebdomadaires : travailler moins, travailler mieux, travailler toutes et tous.

Une bonne nouvelle est apparue en ce début d'année 2021 : la suppression du jour de carence pour les agents arrêtés pour cause de Covid (période du 9 janvier au 31 mars 2021).

Mais rien entre le 12 Juillet 2020 et le 9 Janvier 2021 ? La COVID aurait été inactive et inoffensive tout ce temps là ?

Au niveau local, lors du CHS CT du 1^{er} Décembre 2020, les membres CGT du CHS CT avaient demandé un inventaire précis des matériels en stocks à la Direction départementale : fauteuils, bras support écran simple et double entre autres. Ceci afin de justifier les achats effectués sur le budget du CHS CT.

Nous constatons, dans l'envoi des documents à l'ordre du jour, que ce sujet n'est pas abordé. A quel moment prendrons-nous connaissance de cet inventaire ? Par conséquent, à défaut de réponse, les membres CGT du CHS CT feront une demande officielle pour qu'une délégation vienne constater les engagements effectués sur le budget CHS.

Par ailleurs, où en sommes nous au sujet de la campagne 2021 du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Il devrait être présenté en début d'année.

Et enfin, pouvez-vous nous montrer le programme budgétaire de 2021 ?